



## Élections professionnelles à Radio France : une première position confortée pour la CGT malgré un processus semé d'embûches

36,09%... C'est le taux de participation au second tour des élections professionnelles à Radio France, soit **7 points de moins qu'au premier tour** !

Même si les résultats du scrutin confirment la place de premier syndicat dans l'entreprise pour la CGT, aussi bien à Paris que dans le CSE Bleu, nous ne pouvons nous satisfaire d'une aussi faible participation des salariés au vote.

Comment expliquer une telle désaffection alors que des enjeux majeurs nous attendent, tant sur l'organisation à venir de l'Audiovisuel Public (Holding ? Fusion ? etc...), son financement (fraction de TVA ? Taxe universelle assurant un financement dynamique et pérenne ? etc...), le maintien des moyens budgétaires nécessaires pour assurer nos missions que sur le devenir de la production en interne et celui de nos radios locales ?

Une réflexion sur notre communication et nos modes d'action syndicaux est certes nécessaire, mais comment ne pas évoquer la **responsabilité écrasante de la Direction de Radio France dans l'organisation de ces élections** ?!?

Car c'est bien elle qui a fait le choix d'organiser coûte que coûte ces élections professionnelles contestées en Justice par TOUTES les organisations syndicales (à l'exception de l'Unsa) sans même attendre la décision du tribunal (décision qui nous est parvenue le 19 juillet, et qui donne raison à la direction concernant le découpage en 2 CSE (« France Bleu » et « Paris ») sur la seule base d'éléments juridiques sans jamais tenir compte des arguments relatifs à l'intérêt des salarié -es à être représentés avec la meilleure proximité).

C'est encore la Direction, rappelons-le, qui a également décidé unilatéralement d'organiser pour la première fois un vote électronique relativement complexe (tous-tes les salarié -es ne sont pas doté -es d'un téléphone portable ou affectés à un poste de travail disposant d'un ordinateur dédié) dans la précipitation et en pleine période de début de grandes vacances, le tout dans un contexte de refonte totale des anciens CSE et avec une période de campagne électorale considérablement raccourcie de deux semaines au lieu de 5 ! L'habituel vote « papier » conjoint à la Maison de la Radio, mobilisateur et rassemblant les salarié -es autour de l'enjeu, ne s'est pour la 1ère fois pas tenu par la volonté de la direction, et cette décision a forcément pesé sur la participation.

Et c'est toujours la Direction qui a convoqué en urgence à Paris le 12 juillet les nouveaux élu -es dans des conditions rocambolesques (trains et chambres réservés en avance et remplacements demandés OU NON en extrapolant sur les futurs résultats !) pour constituer sous la pression les deux futurs CSE. **Un calendrier à marche forcée qui ne laisse pas aux différentes organisations syndicales un délai et temps de concertation indispensables à un consensus serein pour discuter de l'organisation des bureaux de ces instances (secrétariats, trésoreries, commissions etc...)**

**Dans de telles conditions, comment s'étonner d'une aussi faible participation aux élections ?**

La CGT RADIO FRANCE ☎ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9 D 57

📞 01 56 40 22 21 📠 01 56 40 34 05 📧 e-mail : [cgt@radiofrance.com](mailto:cgt@radiofrance.com)

Site Internet : <http://www.cgt-radiofrance.org> Facebook : <https://www.facebook.com/CGT.Radio.France>

Twitter @CGT\_RadioFrance [https://twitter.com/CGT\\_RadioFrance](https://twitter.com/CGT_RadioFrance)

Dans un contexte d'abstention généralisée, la démocratie en entreprise exige **du temps pour le débat** et de la **simplicité dans l'organisation du vote** pour pouvoir s'exprimer. **Tout le contraire de ce que nous venons de vivre !!!**

La CGT dénonce cette nouvelle « méthode » qui consiste à **affaiblir le dialogue social et la représentation du personnel** en faisant tout pour décourager les salariés de voter et en attribuant aux instances représentatives **des moyens a minima, au niveau du code du travail, ce qui est inédit pour une entreprise de l'Audiovisuel public, et disproportionné par rapport à nos homologues de l'INA ou de France Télévisions** ! La direction de radio France voudrait affaiblir l'entreprise qu'elle ne s'y prendrait pas autrement !!!

Nous serons vigilants et combatifs pour que le temps nécessaire à la qualité des débats soit respecté dans toutes les futures instances. Enfin, nous ferons tout pour éviter que ce fiasco organisationnel ne se reproduise à l'avenir !

**Vouloir affaiblir la représentation syndicale, c'est vouloir affaiblir la démocratie et ouvrir la porte à toutes les dérives. La Direction de Radio France, au-delà des beaux discours, serait bien inspirée de s'en souvenir dans ses actes.**

Paris, le 27 juillet 2023

La CGT RADIO FRANCE ☎ 116, avenue Kennedy 75220 PARIS CEDEX 16 pièce 9 D 57

📞 01 56 40 22 21 📠 01 56 40 34 05 📧 e-mail : [cgt@radiofrance.com](mailto:cgt@radiofrance.com)

Site Internet : <http://www.cgt-radiofrance.org> Facebook : <https://www.facebook.com/CGT.Radio.France>

Twitter @CGT\_RadioFrance [https://twitter.com/CGT\\_RadioFrance](https://twitter.com/CGT_RadioFrance)